Pour une campagne unitaire contre la répression

Depuis le 17 novembre, une répression terrible

Le bilan du tout sécuritaire de Macron depuis le début des Gilets Jaunes ne cesse de s'alourdir. Une femme a été tuée à Marseille, touchée par un tir de grenade lacrymogène de la police[1]. Si la liste n'est pas complète, nous savons déjà que 4 manifestant•e•s ont eu une main arrachée par des grenades GLI-F4 (des grenades qui contiennent 25 grammes de TNT, responsable de la mort de Rémi Fraisse en 2014 et utilisées seulement par la police française en Europe) ; plus d'une dizaine de Gilets Jaunes ont perdu un œil après des tirs de flashball en plein visage. Ajoutons aux dégâts dus au flashball des dizaines de mâchoires éclatées, ainsi que des tirs sur des manifestant•e•s pacifiques, des tirs dans le dos et les traumatismes qui y sont liés[2]. Ce sont des centaines de blessures causées par cette arme.

Les flics sont aussi adeptes des tabassages en règle à coups de matraques, de pieds et de poings, comme on peut le voir sur les centaines de vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux, et particulièrement contre des individu•e•s isolé•e•s, souvent à terre.

Les dommages causés à long terme par les grenades lacrymogènes sont pour l'instant peu connus[3] mais il est certain que les dommages immédiats provoquent de multiples symptômes qui vont des vomissements aux brûlures cutanées ou même aux intoxications des bronches.

La police est le bras armé du gouvernement, et la Justice s'en fait le relais. Des milliers de personnes ont été interpellées et, dans la très grande majorité, simplement parce qu'elles portaient du matériel pour se protéger de la police, à savoir des masques à poussière de chantier ou encore des lunettes de piscine.

La majorité des garde à vue a donné lieu à des comparutions immédiates, qui ne laissent pas à la défense le temps de se préparer. Résultat ? Des peines de prisons ferme ou avec sursis sont prononcées, ainsi que des interdictions de territoire pour des durées aléatoires[4] [5] [6].

Là aussi, il est très difficile de faire un rapport exhaustif mais une chose est sûre : les flics tabassent, les juges condamnent. Le prix de la révolte se paye cher.

La violence contre les lycéen.ne.s, dont la scène de Mantes-La-Jolie s'est fait le terrible emblème, atteste elle aussi de l'état d'esprit général des flics et de la bourgeoisie[7]. Même les mineur.e.s ne sont pas épargné.e.s par cette violence éhontée, qui vise clairement à couper court à toute volonté de se révolter et de lever la voix. Il est salutaire de constater qu'encore plus d'injustice ne mène en fait qu'à encore plus de révolte.

Le dialogue social ne lui suffit plus : le gouvernement choisit de franchir un cap dans la répression

Nous nous souvenons que dès son investiture, Macron avait acheté un stock inédit de grenades lacrymogènes, anticipant la violence avec laquelle il allait mener sa politique[8]. Nous l'avons vu à Paris mais aussi partout en France, où durant deux semaines consécutives, l'exécutif a déployé presque tous les flics de France pour contenir les Gilets Jaunes, soit 89.000 personnes. Des blindés ont été déployés dans la métropole et on a même vu le retour des voltigeurs, ces binômes à moto responsables de la mort de Malik Oussekine en 1986 et qui ont sorti un flingue ce 22 décembre après avoir provoqué une foule pacifique[9].

Après avoir cédé instantanément sur les revendications des flics qui menaçaient de faire grève, Macron a voulu les récompenser d'une autre manière, en plus d'augmenter largement primes et salaires : il a commandé du matériel encore plus puissant, pour faire mal, comme pour dire à ses troupes « continuez comme ça les gars, détruisez-les ». Ainsi, 450 flash-ball « multi-coups » ont été achetés (ces armes létales à moins de 25 mètres peuvent tirer en rafale jusqu'à 6 balles en caoutchouc dur, grenades assourdissantes ou lacrymogènes). 1280 lanceurs mono-coups s'ajoute à cet achat[10]. Il s'agit donc d'un message clair : il faut équiper les flics encore plus, afin qu'ils puissent encore plus tuer, éborgner, mutiler en toute impunité.

Macron cherche donc le tout répressif, calfeutré qu'il est dans son palais présidentiel, entouré de ministres lessivé•e•s, lui-même au bout du rouleau, incapable de sortir sans maquillage et dans l'impossibilité, sur conseil de ses proches, de sortir dans la rue ou de prendre des vacances[11].

Une violence dans la répression qui existait depuis plusieurs années

Cela fait des années que la police réprime, provoque et tue impunément dans les quartiers populaires. Il faut noter que la violence policière ne vient pas de nulle part. Depuis la guerre d'Algérie, la gestion néo-coloniale des quartiers populaires a permis à la police de développer une stratégie contre-insurrectionnelle dans la métropole, faisant ses armes d'abord parmi les prolétaires non-blanc.he.s, parmi les plus pauvres et les plus exploité.e.s.

La militarisation de la police, le développement de la BAC aux méthodes ultra-violentes

et anxiogènes, le contrôle au faciès et l'enfermement "préventif", tous ces éléments que subit aujourd'hui le mouvement social ont été affinés contre les non blanc.he.s, durant des dizaines d'années et le plus souvent dans le silence le plus complet de la part des organisations dites du mouvement ouvrier. Chaque année, une dizaine de personnes meurent sous l'effet de cette politique répressive, qui met aussi en lumière qu'avant d'être réprimés pour ce qu'ils font, certaines le sont pour ce qu'ils sont.

Par ailleurs, au cours des dernières années, on compte des dizaines de milliers d'arrestations et de poursuites contre des militant.e.s syndicaux ou du milieu associatif[12]. Des condamnations à de la prison ferme pour militantisme n'ont malheureusement pas attendu les gilets jaunes pour exister. Aide aux migrant.e.s, activité syndicale (même quand, comme Gaël Quirante, on est normalement protégé par un mandat syndical), lutte contre un licenciement : rien n'est épargné par la répression policiaire et juridique.

Les contre-réformes dont la classe dominante a besoin (baisse du coût du travail, plus grande flexibilité des travailleurs/euses, facilitation des licenciements), elle en a besoin vite. Et Macron, le président par ordonnance, a promis d'obéir. Il est clair qu'il compte passer en force avec ses réformes structurelles sur les retraites, l'assurance chômage, la fonction publique…

Dans ce contexte, tout est bon pour empêcher les Gilets Jaunes de franchir un cap dans la mobilisation : d'une part poursuivre et renforcer le « dialogue social » dont il a hérité des gouvernements précédents et d'autre part, continuer de réprimer tout ce qui bouge.

Si nous laissons faire la répression contre les Gilets Jaunes, nous laissons faire un précédent qui fonctionnera comme norme contre tout futur mouvement de contestation sociale.

Les organisations du mouvement ouvrier doivent s'unir pour mener une campagne

Rappelons que le 6 décembre, Solidaires a sauvé l'honneur des directions syndicales en refusant de signer une déclaration commune des confédérations qui saluaient une prétendue ouverture au dialogue du gouvernement, tout en condamnant la violence… dans l'expression des revendications pour ne pas dire des manifestant.e.s !! [13] Et Solidaires, toujours contrairement aux autres directions nationales, a fini par appeler à rejoindre les Gilets Jaunes, même si il a fallu attendre le 15 décembre pour cela.

Les organisations syndicales doivent condamner les mutilations et ~~à~~ l'emprisonnement de travailleurs et de travailleuses en lutte. Notre indignation ne peut pas se manifester que lorsque des syndiqué•e•s sont touché•e•s.

Leur silence ne peut plus durer

Peut-on accepter l'idée que manifester, aujourd'hui, c'est risquer de perdre un œil ou une main ? Que de manifester avec ses enfants, c'est risquer que celleux-ci soient aspergé•e•s de gaz lacrymogènes ? Qu'il soit normal que des primo-manifestant•e•s, équipé•e•s de maigres protections, soient condamné.e.s à de la prison ferme ou avec sursis ? Certainement pas ! Les organisations du mouvement ouvrier doivent dénoncer sans relâche ces pratiques qui contreviennent au droit de manifester et apporter tout leur soutien aux victimes de l'arbitraire policier et judiciaire.

Souvenons-nous que si nous sommes syndiqué•e•s, ce n'est pas pour négocier le recul social, mais le combattre.

Localement, des assemblées de Gilets Jaunes commencent à prendre des positions et à s'organiser contre la répression, plusieurs associations ont déjà fait des déclarations en ce sens. Chassaigne a commencé à porter la question à l'Assemblée nationale[14]. Ces initiatives doivent s'unir pour porter une campagne commune. Assez des lois et de la justice à deux vitesses, protégeant les patrons, les riches et leurs gardes, frappant sans retenue les prolos, les pauvres et les militant-e-s.

Ensemble, exigeons :

- une amnistie générale et sans condition pour toutes les victimes de la répression policière et judiciaire exercée par le gouvernement Macron ;

- l'abandon et l'interdiction de toutes les armes dites non-létales mais dont l'utilisation conduit à des mutilations ou à des mort.e.s, telles que les flash-balls et les grenades de désencerclement ;

- que la lumière soit totalement faite sur les chaînes de commandement responsables des violences policières ayant abouti à des blessures de manifestant.e.s.

- la fin de l'impunité des policiers qui violent les lois en frappant des manifestants à terre, en visant au flash-ball à hauteur de visage, en réalisant des tirs tendus de grenade lacrymogènes, etc.

Crédit Photo : REUTERS/Philippe Wojazer

---

[1] https://www.europe1.fr/societe/marseille-mort-dune-femme-blessee-p-r-une-grenade-lacrymogene-en-marge-des-incidents-samedi-3812804

[2] https://www.facebook.com/search/str/nantes+révoltée/keywords_blended_posts?esd=eyJlc2lkIjoiUzpfSTI5NDgwMzMyMzg4OTE4MToyMDAwNTk1NDg5OTc2NjE0IiwicHNpZCI6eyIyOTQ4MDMzMjM4ODkxODE6MjAwMDU5NTQ4OTk3NjYxNCI6IlV6cGZTVEk1TkRnd016TXlNemc0T1RFNE1Ub3lNREF3TlRrMU5EZzVPVGMyTmpFMCJ9LCJjcmN0Ijoid

GV4dCIsImNzaWQiOiI4NzdjYzU1ZTk4NjdkZDkyNjQ5NzA1OGU4OWM2ODY3NiJ9

[3] https://reporterre.net/Les-gaz-lacrymogenes-dangereux-pour-la-sante-mais-silence-d-Etat

[4] https://reporterre.net/Des-Gilets-jaunes-au-tribunal-condamnes-pour-l-exemple

[5] https://blogs.mediapart.fr/gabas/blog/281218/justice-de-classe-condamnation-pour-lexemple

[6] http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/12/25/01016-20181225ARTFIG00086-des-gilets-jaunes-condamnes-a-la-prison.php

[7] Le jounal le Point par exemple, n'hésite pas, 15 jours après les faits, de continuer à justifier cette humiliation en règle, qui a rappelé à beaucoup les pires heures de la France : https://www.lepoint.fr/societe/mantes-la-jolie-que-s-est-il-vraiment--asse-le-6-decembre-21-12-2018-2281214_23.php

[8] https://www.marianne.net/societe/prevoyant-le-gouvernement-commande-des-grenades-lacrymo-pour-4-ans

[9]https://twitter.com/ClementLanot/status/1076575276438556672

[10] https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/261218/macron-command--en-panique-des-centaines-de-fusils-multi-coups

[11] https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/12/22/emmanuel-macron-a-his-clos-en-son-palais_5401266_823448.html

[12] https://www.frontsocialuni.fr/repression-en-france/

[13] https://tendanceclaire.org/breve.php?id=31589

[14] https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/gilets-jaunes-le-depute-communiste-andre-chassaigne-demande-une-loi-d-amniste-pour-les-manifestants-condamnes_3122101.html

Nastrit Daul, le 1 janvier 2019